

Le Medef rappelle les conditions indispensables à la réussite de la transition énergétique

Publié le 9 septembre 2016

Le Conseil National de la Transition Ecologique (CNTE), dont le Medef est membre, a émis aujourd'hui un avis sur le principal outil de mise en œuvre de la loi de transition énergétique : la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE).

Le Medef a exprimé un vote favorable sur cet avis (et non sur la PPE elle-même). Il a considéré que l'avis, qui expose les différentes positions des membres du CNTE, a le mérite à la fois :

- de reconnaître le caractère stratégique et concret de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie
- et de relever son insuffisante prise en compte de l'enjeu de compétitivité, ainsi que l'absence d'évaluation approfondie des impacts économiques et sociaux.

Le Medef rappelle qu'il est indispensable que la Programmation Pluriannuelle de l'Energie soit assortie d'évaluations économiques et sociales solides pour que les choix politiques à venir soient faits dans un cadre de transparence et de réalisme économique qui, seuls, garantiront la réussite de la transition énergétique nécessaire à notre pays.

Le Medef souhaite par conséquent que la Programmation Pluriannuelle de l'Energie soit révisée pour tenir compte des observations formulées dans l'avis du CNTE.